

Pace-makers

Doc	a028020
Date de publication	19/04/1980
Origine	NR
Thèmes	Pace-maker

Pacemakers

Qui doit enlever le pace maker avant l'incinération ?

Réponse du Conseil national (séance 19 avril 1980):

Le médecin légiste est indiqué pour procéder à l'enlèvement de ces stimulateurs, s'il n'y a personne d'autre pour le faire.